

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public ISDI Fontenay en Parisis

**De :** Danielle Courtoux <danielle.courtoux@wanadoo.fr>

**Date :** 07/01/2021 16:03

**Pour :** pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

J'avoue ne pas comprendre l'acharnement de la mairie de Fontenay en Parisis à faire modifier le PLU pour permettre l'installation d'une ISDI privée pour laquelle l'enquête publique avait émis un avis défavorable à cause des nuisances que ces travaux entraîneraient pour notre commune, travaux disproportionnés pour une petite ville comme Fontenay d'après l'avis même de Mme la commissaire enquêtrice.

L'alibi de la création d'un pôle équestre est fallacieux : un pôle équestre ne répond pas aux exigences du code rural - contrairement au Haras du Parisis étranger à ce projet - et ce ne sont pas quelques moutons et ruches qui changeront la nature de cet équipement. Après les nuisances des travaux de l'ISDI, les nuisances des compétitions équestres !

Quant à la caution des JO de...2024, on comprend qu'elle tombe à cause des délais.

Qu'apportera ce projet privé à notre ville et aux Fontenaysien.ne.s ? Rien semble-t-il autre que des désagréments.

Je profite donc de cette consultation pour émettre un avis défavorable à ce projet.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, pour l'attention que vous aurez porté à mon courrier d'opposition à la modification du PLU pour ce projet, et je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Danielle Courtoux, Fontenay en Parisis